



Colloque « Évaluation et prévention des risques »

Lyon 10 octobre 2007

Conclusions



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT
ET DE L'AMÉNAGEMENT
DURABLES



Premières impressions

- **Aujourd'hui le technocrate ne peut plus décider seul**
- Colloque de grande qualité et diversité, la langue ne fut pas de bois!
- Merci aux organisateurs
 - Cemagref,
 - AFPCN
- Merci aux scientifiques et gestionnaires
 - CO et CS
- Merci aux collectivités territoriales
- **N'oubliez pas le questionnaire d'évaluation**



Quelques enjeux forts pour la recherche

- Comment qualifier la vulnérabilité
 - On ne mesure pas la notion de victime
 - Notion oubliée dans certains risques (inondations)
 - L'acceptable semble évoluer avec le risque
 - La statistique c'est les autres
- Comment innover dans la gestion globale
 - Alors que la science est cloisonnée
 - Alors que les décideurs sont également multiples
 - Dans la diversité des points de vue des parties prenantes



Quelques enjeux forts pour la recherche (2)

- Quels territoires pour les risques
 - Les parties prenantes : du passage obligé vers l'enrichissement
 - Pédagogie de la science et des controverses scientifiques
 - Définir le bon niveau d'échelle
- Le lien entre environnement et risques
 - Le problème n'est-il pas trop anthropocentré
 - Les échelles de temps sont différentes
 - On oublie trop les risques chroniques
 - Il existe des synergies, ex : lit majeur et crues



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT
ET DE L'AMÉNAGEMENT
DURABLES



Quelques enjeux forts pour la recherche (3)

- La notion de responsabilité et la justice
 - Place de l'expertise au sein du monde juridique
 - Transparence, information et culpabilité
- Mettre l'économie dans la boucle
 - Les instruments économiques de régulation se développent
 - Développer l'analyse coût-bénéfice
- Le lien chercheur décideur
 - Améliorer le partage de l'information et la pédagogie
 - Aborder des enjeux complexes sans complexe (ex probabilités)
 - Le vieux démon de l'évaluation des chercheurs



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT
ET DE L'AMÉNAGEMENT
DURABLES



Place des risques au sein du « Grenelle »

- Renforcer la responsabilité environnementale
- Traiter les inégalités face au risque
- Renforcement de l'expertise et lien recherche expertise
- Insistance sur la pollution et les risques sanitaires chroniques
- Gouvernance et démocratie participatives
- Débat national sur les politiques de prévention des catastrophes naturelles et leur gestion
- Plan d'action sur les risques sanitaires différés suite à un accident technologique ou naturel
- Information du public



Suites au sein du service de la recherche

- RIO et EPR poursuivis via RDT (T = territoires)
- ERANET CRUES : 1 APR mesures non structurelles
- ERANETs SKEP, CIRCLE
- Programmes sur les risques chroniques :
 - PRIMEQUAL, Pesticides, PNRPE, Tempêtes
- Gestion environnementale
 - Eaux et territoires, Pol. Territoriales de DD, CDE, GICC
- Organismes : IRSN, INERIS, AFSSET
- Convention avec AFPCN



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT
ET DE L'AMÉNAGEMENT
DURABLES



L'ambition du MEDAD en matière de recherche

- Mettre les politiques publiques au cœur des recherches
- Renforcer l'expertise et la prospective
- Donner les signaux forts pour une compétitivité écologique
- Favoriser les expérimentations sur le terrain et les démonstrateurs
- Amplifier l'interdisciplinarité, le lien avec les gestionnaires avec tous les territoires (du local à l'Europe et plus loin)



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT DURABLES



Pour vous informer

- Site web www.ecologie.gouv.fr

Cliquez sur la feuille de chêne!

Tous les résultats des programmes de recherche
La lettre recherche environnement

<http://www.ecologie.gouv.fr/-Lettre-Recherche-Environnement-.html>

Comité de la prévention et de la précaution (CPP)

- Nombreux rapports et avis : incinérateurs, perturbateurs endocriniens, pesticides, nanotechnologies, catastrophes (à paraître)

